Опубликовано на Швейцария: новости на русском языке (https://nashagazeta.ch)

Le chemin vers l’amnésie collective

03.01.2022.



La décision de la Cour suprême russe de liquider l’ONG Mémorial International, annoncée le 28 décembre, suivie le lendemain par l’ordonnance de dissolution de son Centre des droits humains, m’a bien distraite des préparations festives… Je vous ai déjà raconté le début de cette sordide histoire il y a quelques semaines, à l’occasion de l’attribution du Prix Jan Michalski à l’ouvrage collectif des quatre auteurs du Mémorial International. Et voici la fin. Au moins, pour aujourd’hui : L’organisation internationale volontaire et publique Mémorial, cette société historique, éducationnelle, charitable, œuvrant pour la défense des droits de l’homme mais qualifiée « d’agent étranger » (voir « ennemi du peuple ») par les autorités russes est liquidée sous le prétexte formel – le refus de se proclamer justement cet « agent étranger », définition prescrite par la loi.

« L’affaire de Mémorial » est pour moi un papier tournesol de la société russe d’aujourd’hui. Quand j’en ai parlé, sur ses pages, avec l’écrivaine russe Ludmila Oulitskaïa, nous espérions toutes les deux que tout n’était pas perdu, que les ténèbres ne gagneraient pas. Mon faible espoir a été nourri également par le fait que la date de l’annonce du verdict ait été plusieurs fois retardée – naïve, j’ai cru que le pouvoir jouait simplement au chat et à la

souris, et que la « grâce » viendrait juste avant le Nouvel an, plus célébré en Russie que Noël. Hélas…

Je réalise maintenant que la date du verdict n'a pas été choisie par hasard, elle est bien symbolique pour le pays qui adore les symboles. Le 27 décembre était le lendemain du 30ème anniversaire de la dissolution de l'Union soviétique, l'événement qualifié par le président Vladimir Poutine comme la plus grande catastrophe géopolitique du XXe siècle. Il est effectivement hautement symbolique que ce soit ce jour-là que le Système décide de liquider une organisation accusée de la création de l'image « erronée » de l'histoire du pays et de tentatives de ternir le passé soviétique – ce qui va à l'encontre des efforts du Système de glorifier ce même passé et d'encourager le patriotisme de clocher tout en refusant de qualifier sans équivoques la période des années 1930 comme celle de la terreur par l'état. Le jour de l'annonce du verdict, je l'ai relayé dans Nasha Gazeta par une brève de quelques lignes – il m'a fallu du temps pour digérer la nouvelle et écrire un texte plus conséquent. Parmi les réactions des lecteurs il y a eu celle-ci : « Impossible d'y croire ». Effectivement. Et cela fait peur de réaliser que trente ans après la chute de l'URSS nous sommes revenu à la case départ : la manipulation de l'opinion publique, la recherche et la poursuite permanente des ennemis internes et externes, l'extermination (plus souvent morale que physique, je vous l'accorde) des opposants.

Les défenseurs de la lettre de la loi diront que personne n'est au-dessus de la loi, que « Mémorial » avait été prévenu et plus d'une fois, et qu'il fallait être plus malin pour vaincre le Système. Soit. Mais même dans les ghettos et les camps nazis, se trouvaient des courageux qui refusaient de coudre l'étoile jaune sur leurs vêtements, et se sont leurs noms qui restent dans l'Histoire. Oui, ils étaient fusillés, naturellement. « Et sous Staline, les dirigeants de « Mémorial » auraient été fusillés, eux aussi », disent les nostalgiques. Effectivement, nous n'en sommes pas encore là, ou du moins pas encore. Mais voici un autre symbole : le président de la Cour constitutionnelle russe Valérie Zorkin admet que le retour de la peine de mort en Russie soit possible, bien que peu probable. Il écrit dans son tout nouveau livre « La justice constitutionnelle : la procédure et le sens » que l'introduction du moratoire sur la peine de mort en 1997 a été « une concession aux valeurs impropres au sens de la justice russe ».

Alors, qu'est-ce que c'est que ce sens de la justice russe ? Trente ans plus tard nous revenons à la case départ, et les foules ne sortent pas dans les rues pour s'y opposer. Ce « silence des agneaux » est, à mes yeux, la vraie tragédie russe. Quand quelqu'un pose une question rhétorique sur comment nos pères et grands-pères ont-ils permis l'horreur de 1937, la réponse est évidente : comme ça exactement, en silence. L'histoire se répète devant nos yeux. Devant nos yeux le Système, sans « chips » et autres inventions de l'intelligence artificielle, essaye d'effacer la mémoire collective d'un passé encombrant, mémoire reconstruite goutte par goutte par « Mémorial » durant plusieurs décennies. De l'effacer, en sachant parfaitement qu'une société sans mémoire, inconsciente et amnésique est beaucoup plus facile à gérer. Le Système n'est pas une créature abstraite, il est composé de gens. Et nous connaissons bien les gens qui se comportent de cette manière – en décidant un beau jour de commencer une nouvelle vie et en balayant tout ce et ceux qui ont rempli cette vie jusque-là. La raison d'un tel comportement, que ce soit au niveau personnel ou étatique, est identique : c'est la lâcheté. Mais nous savons tous aussi que la vie est un boomerang, et que le passé nous rattrape toujours. Le lendemain de l'annonce du verdict de la cour russe, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a demandé à Moscou de « suspendre » la décision de dissoudre Mémorial.

Je doute que cette voix qui crie dans le désert soit entendue. Le Système qui se croit

invincible triomphe aujourd’hui en oubliant le colosse aux pieds d’argile. Entre temps, la décision honteuse de liquider « Mémorial » peut être considérée comme historique dans le sens qu’elle restera dans l’Histoire d’où rien ne s’efface réellement.

Mémorial

Source URL: *https://rusaccent.ch/blogpost/30986*